Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 976-200008811-20260312-017_CK_2026DL-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE KOUNGOU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2026
Délibération N° 017-CK-2026

OBJET : **Élection des Adjoints au Maire**

Date d'affichage :
13 – 03 - 2026

Date de la convocation
08 – 03 - 2026

En exercice :
39 membres

Présent(s) : 11
Procuration(s) : 0
Absent(s) : 28
Votants : 11
Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le 14/03/2026

Et son affichage
Le 13/03/2026

Délibération comportant
5 Page(s) **01** annexe(s)

LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 08 MARS DEUX MILLE VINGT SIX, LE DOUZE MARS DEUX MILLE VINGT SIX, A 16H00, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KOUNGOU SE SONT REUNIS A LA MAIRIE SUR CONVOCATION QUI LEUR A ETE ADRESSEE PAR MADAME LE MAIRE, CONFORMEMENT AU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Les membres présents en séance : (11)

Djazmia AHMED, Soulaimana Ali ABDALLAH, Bathinati MBALIA, Saindou HOUSSENI, Roihim BOURHANE, Abdillah ATTOUMANI, Said ABDOU, Aly MOHAMED ABDOU, Saloua MOUCHITALI, Charifa SAID SOUF, Raïanty SOUFFOU.

Le ou les membres ayant donné procuration (0)

Le ou les membres absent(s) : (28)

Mourtadhoi NABOUHANE, Moudjibourahamane AHMED SALIM SIDI, Yasmine NIDHOIRE, Louhenvelle DELALANDE LEROUX, Tayza ABDALLAH, Yassir YSSOUF BACAR, Manrouf BOINAIDI, Hachimya ABDALLAH, Selemani HAMISSI, Chafika MOUHAMED, Idrissa SAID ISSOUF, Said AHAMADI, Swaleh ALI ISSA, Toyfati ALI, Antufati BACAR, Charfia BACAR, Anrichati BACO, Faysoili BOURANI, Soiyf CHAMSSIDINE, Zalia HAMADA, Rafion HOUMADI CHARIF, Echati ISSA, Ali MADI, Farda RACHID, Actoibi SAANDA, Marcus SAID, HADJARA SAÏNDOU, Mariama SOUFFOU.

Le conseil s'est tenu sous la présidence de Madame AHMED Djazmia, le Maire.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 976-200008811-20260312-017_CK_2026DL-DE

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Roihim BOURHANE

Le président a dénombré 11 conseillers présents. Les conditions de quorum sont donc remplies conformément à L'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le conseil peut valablement délibérer.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal :
Par délibération adoptée ce jour, le conseil municipal a fixé à **11** le nombre d'adjoints au Maire.
Il convient à présent de procéder à l'élection des adjoints au Maire conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-2, L.2122-4, L.2122-7-2 et L.2122-10 ;
Vu la délibération du conseil municipal en date de ce jour fixant à **11** le nombre d'adjoints ;
Vu la délibération N°012-CK-2026 du conseil municipal en date du 1er mars 2026 portant élection de Mme Djazmia AHMED en qualité de Maire ;
Constatant que le conseil municipal est complet avec 39 membres en exercice ;

RAPPEL DES MODALITÉS DE SCRUTIN

Le Maire rappelle les modalités d'élection des adjoints dans les communes de 1 000 habitants et plus (article L.2122-7-2 du CGCT) :

Élément	**Disposition applicable**
Mode de scrutin	Scrutin de liste, secret, à la majorité absolue
Panachage	**Interdit**
Vote préférentiel	**Interdit**
Règle de parité	Liste composée alternativement d'un candidat de chaque sexe
1er tour	Majorité absolue des suffrages exprimés
2ème tour	Majorité absolue des suffrages exprimés
3ème tour	Majorité relative des suffrages exprimés
Égalité de suffrages	La liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée est élue

COMPOSITION DES LISTES - RÈGLE DE PARITÉ

Conformément à l'article L.2122-7-2 du CGCT, chaque liste de candidats aux fonctions d'adjoint doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
Pour 11 adjoints à élire, les listes doivent comporter 11 noms présentés en alternance stricte homme/femme ou femme/homme.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 976-200008811-20260312-017_CK_2026DL-DE

Rang	Sexe (exemple)
1er adjoint	Homme ou Femme
2ème adjoint	Femme ou Homme
3ème adjoint	Homme ou Femme
4ème adjoint	Femme ou Homme
…	…

LISTES DE CANDIDATS DÉPOSÉES

Liste n° 1 : « NABOUHANE »

Rang	Nom et prénom	Sexe
1	NABOUHANE Mourtadhoi	M
2	MOUCHITALI Saloua	F
3	ABDALLAH Soulaïmana Ali	M
4	MBALIA Bathinati	F
5	AHAMED SALIM SIDI Moudjibourahamane	M
6	SAÏD SOUF Charifa	F
7	HOUSSENI Saïndou	M
8	SOUFFOU Raïanty	F
9	ATTOUMANI Abdillahi	M
10	ALI Toyfati, Ahamadi	F
11	ABDOU Saïd	M

DÉROULEMENT DU SCRUTIN

Bureau de vote

- **Présidente :** Madame le Maire, Djazmia AHMEED
- **Assesseurs :** Mme. Raïanty SOUFFOU et M. Saïd ABDOU
- **Secrétaire :** M. Roihim BOURHANE

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 11
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 976-200008811-20260312-017_CK_2026DL-DE

Résultats du premier tour :

Liste	Nombre de voix
Liste n° 1 « NABOUHANE »	11

Élection acquise au premier tour – La liste « NABOUHANE » ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Madame Le Maire proclame les résultats :

> La liste « **NABOUHANE** » est élue au premier tour de scrutin avec 11 **voix** sur 11 suffrages exprimés.

Sont déclarés élus Adjoints au Maire de Koungou, dans l'ordre du tableau :

Rang	Nom et prénom	Fonction
1	NABOUHANE Mourtadhoi	**1er Adjoint au Maire**
2	MOUCHITALI Saloua	**2ème Adjoint au Maire**
3	ABDALLAH Soulaïmana Ali	**3ème Adjoint au Maire**
4	MBALIA Bathinati	**4ème Adjoint au Maire**
5	AHAMED SALIM SIDI Moudjibourahamane	**5ème Adjoint au Maire**
6	SAÏD SOUF Charifa	**6ème Adjoint au Maire**
7	HOUSSENI Saïndou	**7ème Adjoint au Maire**
8	SOUFFOU Raïanty	**8ème Adjoint au Maire**
9	ATTOUMANI Abdillahi	**9ème Adjoint au Maire**
10	ALI Toyfati, Ahamadi	**10ème Adjoint au Maire**
11	ABDOU Saïd	**11ème Adjoint au Maire**

ENTRÉE EN FONCTION

Conformément à l'article L.2122-10 du CGCT, les adjoints entrent en fonction immédiatement après leur élection.
L'ordre du tableau des adjoints est déterminé par l'ordre de présentation sur la liste élue.

Fait et délibéré en séance les an, jour et mois que dessus et ont signé au Registre les Membres présents.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 976-200008811-20260312-017_CK_2026DL-DE

Koungou, le 12 mars 2026

Le Maire DE Koungou,
Mme. Djazmia AHMED

Le Secrétaire de séance,
M. Roihim BOURHANE

Signé par : Djazmia AHMED
Date : 14/03/2026
Qualité : Mme le MAIRE

Conformément à l'article L.2122-12 du CGCT, les résultats de l'élection seront affichés en mairie dans les 24 heures, avec publication du nom des élus et de la fonction à laquelle chacun est désigné.
L'élection des adjoints peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Mamoudzou dans un délai de cinq jours suivant l'élection.

Maire,

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, compte tenu de sa publication en Maire le et sa transmission au représentant de l'Etat le.....*
- *Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif de Mamoudzou, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.*

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 976-200008811-20260312-017_CK_2026DL-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Mayotte
Commune de Koungou

Direction Générale Adjointe Légalité

Réunion du Conseil municipal-

2nd Lecture

Du jeudi 12 mars 2026 à 09h00

Feuille d'émargement

Election adjoints au Maire

Président : Mme Djazmia AHMED

Secrétaire : M. Rochim Bacrhane

RANG	Prénom - Nom	Signature
1	Mme Djazmia AHMED	
2	Mme Tayza ABDALLAH	
3	M. Saindou HOUSSENI	
4	Mme Yassir YSSOUF BACAR	
5	M. Manrouf BOINAÏDI	
6	Mme Bathinati MBALIA	
7	M. Mourtadhoi NABOUHANE	
8	Mme Hachimya ABDALLAH	
9	M. Selemani HAMISSI	
10	Mme Chafika MOUHAMED	
11	M. Idrissa SAID ISSOUF	
12	Mme Charifa SAID SOUF	
13	M. Ali MADI	
14	Mme Saloua MOUCHITALI	
15	M. Swaleh ALI ISSA	

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 976-200008811-20260312-017_CK_2026DL-DE

16	Mme Raïanty SOUFFOU	
17	M. Actoibi SAANDA	
18	Mme Louhenvelle LEROUX	
19	M. Roihim BOURHANE	
20	Mme Charfia BACAR	
21	M. Marcus SAID	
22	M. Soulaïmana ABDALLAH	
23	Mme Farda RACHID	
24	M. Moudjibourahamane AHMED SALIM SIDI	
25	Mme Antufati BACAR	
26	M. Abdillah ATTOUMANI	
27	Mme Mariama SOUFFOU	
28	Mme Zalia HAMADA	
29	M. Saïd AHAMADI	
30	Mme Yasmine NIDHOIRE	
31	M. Faysoili BOURANI	
32	M. Aly MOHAMED ABDOU	
33	Mme Anrichati BACO	
34	M. Saïd ABDOU	
35	Mme Hadjara SAÏNDOU	
36	M. Soiyf CHAMSSIDINE	
37	Mme. Echati ISSA	
38	M. Rafion HOUMADI CHARIF	
39	Mme Toyfati ALI	

Président | Secrétaire | Assesseur 1 | Assesseur 2